

## Notes sur les caisses populaires

André Raynauld

Volume 32, Number 3, October–December 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000179ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000179ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

HEC Montréal

### ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Raynauld, A. (1956). Notes sur les caisses populaires. *L'Actualité économique*, 32(3), 474–487. <https://doi.org/10.7202/1000179ar>

## Notes sur les caisses populaires

Au stage de développement où elles se trouvent maintenant, les caisses populaires peuvent faire l'objet d'analyses statistiques qui négligent les aspects sociaux ou moraux de l'action coopérative. Les caisses populaires seront placées dans une plus juste perspective si elles sont comparées aux institutions concurrentes et replacées dans le contexte économique général.

Les caisses populaires sont des institutions financières qui reçoivent des dépôts et prêtent à leurs membres pour des fins non commerciales. D'où, deux fonctions principales: l'une reliée à l'épargne, la seconde reliée au crédit.

\* \* \*

Le problème que nous posons au sujet de l'épargne est celui de mesurer la proportion de l'épargne nationale qui est canalisée par les caisses populaires. Quelques notions préliminaires s'imposent toutefois sur la nature et les formes de l'épargne. Depuis Keynes, l'épargne se définit généralement comme la partie du revenu qui n'est pas consommée au cours d'une période donnée. L'épargne peut être faite par des individus, des entreprises ou par l'État. Ici, nous nous attacherons exclusivement à l'épargne personnelle. L'épargne personnelle peut prendre trois formes principales: les actifs liquides, soit la monnaie, les dépôts bancaires ou les titres négociables à volonté; l'épargne contractuelle, soit l'assurance-vie et les rentes diverses; enfin l'investissement réel comme la cons-

truction domiciliaire, l'équipement ou les inventaires de marchandises.

Depuis quelques années, la Banque du Canada publie un estimé de l'épargne personnelle nette basé sur les diverses composantes de l'épargne. On recourt à une sorte de bilan. À l'actif (A), on inscrit les variations d'une année à une autre des composantes de l'épargne; au passif (B), on inscrit les variations des divers postes d'endettement. La différence entre A et B indique l'épargne nette. Le tableau I servira d'illustration.

Tableau I

Estimé direct de l'épargne personnelle au Canada, 1953<sup>1</sup>

1. Variations de l'actif

A. Actifs liquides.....			+ 960
B. Épargne contractuelle.....			+ 334
C. Investissement réel			
inventaires.....	+ 119		
construction résidentielle.....	+ 939		
équipement industriel.....	+ 1,020		
dépréciation.....	- 916	+ 1,162	

Total..... + 2,456

2. Variations du passif

A. Crédit au consommateur.....	+ 301
B. Dette hypothécaire.....	+ 249
C. Prêts des Banques à Charte.....	+ 148
D. Prêts des courtiers.....	- 15
E. Autres comptes à payer des entreprises individuelles.....	+ 101

Total..... + 784

Épargne nette (1 - 2)..... + 1,672

Une première solution à notre problème consiste à reprendre le tableau I et à indiquer la part des caisses populaires dans les diverses catégories appropriées.

Cette méthode est la seule qui permette de mesurer la part des caisses populaires dans l'épargne personnelle totale en tenant compte de toutes les composantes de cette épargne. Le tableau II indique qu'à la fin de 1953, les caisses populaires avaient 62 millions de dollars d'épargnes de plus qu'à la fin de l'année précédente.

1. Bank of Canada, *Statistical Summary, Financial Supplement 1955*, p. 55.

**Tableau II**  
**Caisses populaires et épargne personnelle totale, 1953<sup>1</sup>**  
 (en millions de dollars)

1. Variations de l'actif		2. Variations du passif	
Dépôts et capital-action des caisses populaires.....	+ 62	Prêts personnels des caisses populaires.....	+ 32
Monnaie et dépôts bancaires à demande.....	+ 44	Autre crédit au consommateur.....	+ 269
Dépôts d'épargne bancaires.....	+ 130	Prêts hypothécaires des caisses populaires.....	+ 26
Dépôts des institutions financières.....	+ 25	Autre dette hypothécaire..	+ 223
Autres actifs liquides.....	+ 699	Tous autres postes.....	+ 234
Tous autres postes.....	+ 1,496		
	<hr/>		
	+ 2,456		<hr/>
Épargne personnelle (1 - 2).	+ 1,672		+ 784

Cette augmentation dans les caisses correspond à 2.1 p.c. de l'augmentation générale des actifs personnels. Selon le même procédé, on peut voir que l'augmentation des dépôts d'épargne bancaires en 1953 correspond à 5.2 p.c. de l'augmentation des actifs personnels. Il découle de ces pourcentages que l'épargne personnelle en 1953 n'a pas été conservée sous forme de dépôts dans une bien grande proportion. L'investissement direct et l'achat de titres gouvernementaux ou industriels ont été beaucoup plus importants. Sous cet aspect, donc, les caisses populaires, tout comme les banques d'ailleurs, n'ont pas conservé une proportion élevée de l'épargne nationale.

Les variations des postes du passif apportent cependant une correction essentielle à l'analyse. Si un individu construit une maison d'une valeur de 10,000 dollars, il accroît son actif d'autant. Mais s'il a dû emprunter toute la somme, son épargne est nulle. De même, au niveau du pays, c'est la différence entre l'augmentation des actifs et l'augmentation de l'endettement qui constitue l'épargne nette. Par contre, le fait qu'une augmentation d'endettement réduit l'épargne sur le plan statistique, n'entraîne aucune condamnation. Car cet endettement peut provenir d'une épargne antérieure ou il peut être une source d'épargne dans les périodes subséquentes, par l'intermédiaire d'une augmentation de revenu. Il suffit que l'emprunt soit productif. Cela dit, le tableau II

1. Bank of Canada, *Statistical Summary, Financial Supplement 1955*: Caisses populaires au Canada.

montre que l'endettement du secteur personnel a augmenté de 284 millions de dollars en 1953. De cette somme, les caisses populaires ont prêté 58 millions (en d'autres termes, les prêts en cours étaient de 58 millions plus élevés qu'en 1952), soit 7.4 p.c. Les remarques précédentes permettent de comprendre que ce dernier pourcentage de 7.4 p.c. n'a aucune relation avec le pourcentage de 2 p.c. dans l'augmentation de l'actif des caisses. On peut toutefois remarquer que si les caisses avaient 62 millions de dollars d'épargnes additionnelles et 58 millions de prêts additionnels, l'épargne nette au sein des caisses a été de 4 millions. Ce chiffre peut alors se comparer à celui de l'épargne nette globale, et nous trouvons le pourcentage de 2 p.c., ce pourcentage-ci représentant la proportion de l'épargne personnelle globale qui a été conservée sous forme de dépôts par les caisses populaires.

Cette réponse est insuffisante à plusieurs égards. Mais son principal désavantage consiste à ne donner aucun renseignement sur les tendances dans le temps alors que celles-ci sont beaucoup plus significatives. Or il est à peu près impossible de déterminer l'évolution des caisses populaires à partir des *variations* dans l'actif et le passif du secteur personnel pendant un certain nombre d'années. La raison en est que les facteurs déterminants de l'épargne personnelle nette sont trop nombreux et trop variables. Les pourcentages qu'on peut établir sont sans signification parce que les bases de comparaison sont instables.

On sait, par exemple, que l'épargne est fonction du revenu disponible et de la consommation. Tandis que l'épargne personnelle était égale à environ 8 p.c. du revenu disponible au cours de la période de 1925 à 1929, elle était inférieure à zéro en 1931, 1932 et 1933. Depuis 1947, la proportion s'est rétablie autour de 8 ou de 9 p.c., mais en 1950 et 1954 elle a baissé respectivement à 5 et 6 p.c. Par ailleurs, la consommation tend à abaisser le niveau des épargnes. Quand, pendant la guerre, la consommation était fortement réduite par la rareté des biens civils, l'épargne s'est élevée jusqu'à plus de 25 p.c. du revenu disponible. Après la guerre, par contre, et pour la raison inverse, le niveau des épargnes a baissé en termes relatifs et même en termes absolus malgré l'augmentation du revenu.

## L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

En plus d'influer sur le niveau global de l'épargne, cette conjoncture influe en outre sur les formes de l'épargne. Alors qu'en 1939, les actifs liquides représentaient 24 p.c. de l'augmentation des actifs totaux par rapport à l'année précédente, ils représentaient 93 p.c. de l'augmentation en 1945 et 39 p.c. en 1953.

En termes de pourcentages de l'épargne personnelle globale, les caisses populaires ont donc une importance plus grande quand la liquidité est plus élevée, comme en 1945, et une importance moindre quand les investissements s'accroissent à un rythme plus rapide, comme après la guerre.

Moyennant certaines hypothèses, on peut quand même mesurer l'évolution des caisses.

**Tableau III**  
**Épargne dans les caisses populaires comparée à l'épargne personnelle totale<sup>1</sup>**  
(indice 1940=100)

	1946	1950	1953
Épargne personnelle.....	240	157	400
Dépôts et capital-action des caisses populaires.....	880	1,390	2,170

Ainsi le tableau III n'est strictement valable que si on suppose constantes les formes sous lesquelles l'épargne est conservée entre 1940 et 1953. Si l'hypothèse n'est pas trop éloignée de la réalité<sup>2</sup>, les résultats méritent d'être observés. L'épargne est 21 fois plus grande en 1953 qu'en 1940 dans les caisses et l'épargne personnelle globale est seulement 4 fois plus abondante. Il faut déduire que les caisses ont progressé à un rythme rapide au cours de cette période et qu'elles ont canalisé une part croissante de l'épargne globale.

Reste à vérifier le réalisme de notre hypothèse. Si les variations dans la liquidité des fonds d'épargne étaient suffisantes entre 1953 et 1940 en effet, l'augmentation que l'on constate dans les caisses pourrait ne représenter que le maintien strict de la part du marché qu'elles avaient en 1940. La réalité cependant est toute autre, comme l'établit le tableau IV.

Puisque les actifs liquides ont augmenté dans la même proportion (colonne d) que l'épargne globale, qui apparaît au tableau III,

1. Bureau fédéral de la Statistique, *Comptes Nationaux: Caisses populaires au Canada, 1946, 1950, 1953.*

2. Le tableau suivant répond à cette question.

## NOTES SUR LES CAISSES POPULAIRES

Tableau IV

Certains actifs liquides détenus par le  
secteur personnel, 1940-1953<sup>1</sup>  
(en millions de dollars)

	a) Épargnes des caisses populaires	indice	b) Épargnes des institutions financières <sup>2</sup>	indice	c) Dépôts d'épargnes, ban- ques à charte	indice	d) Total <sup>3</sup>	indice
1940	21	100	328	100	1,172	100	3,614	100
1946	179	880	689	210	2,440	208	11,463	317
1950	289	1,390	985	300	3,353	286	12,257	340
1953	456	2,170	1,243	380	3,838	327	13,679	378

la liquidité des fonds d'épargne est la même en 1953 qu'en 1940<sup>4</sup>. Notre hypothèse précédente étant conforme à la réalité, nos tableaux III et IV sont tout à fait valables.

D'autre part, le tableau IV compare l'évolution des caisses à celle des autres institutions d'épargne, à celle des banques à charte et à celle des actifs liquides du secteur personnel en général.

On y voit que le progrès des caisses populaires a été beaucoup plus rapide que les institutions d'épargne concurrentes et elles canalisent une part grandissante des actifs liquides détenus par le secteur personnel. Les 456 millions d'épargnes dans les caisses en 1953 représentent 3 p.c. des actifs liquides du secteur personnel, 12 p.c. des dépôts d'épargne des banques à charte et 36 p.c. des dépôts des autres institutions d'épargne. Les pourcentages correspondants pour l'année 1946 sont de 1.5 p.c., 7 p.c. et 26 p.c. La croissance des caisses ne laisse donc aucun doute. Il reste à l'interpréter. Cette expansion des caisses peut avoir pour origine une extension territoriale ou, en termes plus explicites, elle peut être due à une création de nouveaux marchés d'épargne non exploités auparavant par les institutions concurrentes. L'expansion peut provenir aussi d'une véritable pénétration à l'intérieur d'un marché donné défini par un territoire, par l'épargne totale disponible et par l'homogénéité des services des entreprises. Dans le premier

1. D. J. R. Humphreys, *Personnel Saving in Canada, Direct Estimates 1939-1953*, Banque du Canada.

2. Comprenant les compagnies de fiducie et de prêts, les banques d'épargne et les caisses postales.

3. En plus des postes ci-dessus, les actifs liquides comprennent la monnaie en circulation, les dépôts à demande des banques à charte et les titres gouvernementaux.

4. Nous comparons seulement les années 1953 et 1940. La proposition n'est pas valable pour toute la période.

cas, on peut parler d'extension du marché, dans le second, de pénétration du marché. Il n'est pas indifférent que l'expansion des caisses résulte d'une extension territoriale ou d'une pénétration à l'intérieur d'un marché d'une dimension donnée. Si l'expansion se fait par pénétration, par exemple, c'est le signe d'une véritable action de puissance concurrentielle. Cette sorte d'expansion est plus susceptible de durer qu'un développement axé sur le défrichement de terres vierges.

Les chiffres que nous avons donnés plus haut sont, de soi, des indices de pénétration; ils indiquent, en effet, que les caisses canalisent une part croissante des actifs liquides du secteur personnel. L'extension du marché contribue cependant à ce progrès et il faut en déterminer l'importance.

L'extension peut se mesurer par le nombre des caisses et le nombre des sociétaires.

Tableau V

Nombre de caisses et de sociétaires, 1940-1953<sup>1</sup>

	Nombre de sociétaires	indice	Nombre de caisses	indice
1940.....	201,137	100	1,167	100
1946.....	688,739	342	2,422	207
1950.....	1,036,175	515	2,965	254
1953.....	1,434,270	713	3,606	309

Le tableau V indique que l'augmentation de l'épargne a été de 7 fois supérieure à l'augmentation du nombre de caisses. En 1940, l'épargne moyenne par caisse était de 18,000 dollars et en 1953, elle était de 126,000 dollars. D'autre part, l'augmentation de l'épargne a été de trois fois supérieure à l'augmentation du nombre de sociétaires, l'épargne par sociétaire passant de 104 à 311 dollars. Si on retient seulement le nombre de sociétaires comme critère d'extension des caisses, on peut déduire que l'augmentation des épargnes est dû pour un tiers à l'augmentation du nombre de membres et pour les 2/3 à la pénétration du marché; si on retient au contraire le nombre de caisses comme critère, l'expansion des caisses est due pour 1/7 à l'extension territoriale et pour les 6/7 à la pénétration des marchés existants.

1. Caisses populaires au Canada.

Tableau VI

Augmentations annuelles en p.c. de l'année précédente, 1946-1953<sup>1</sup>

	Épargnes des caisses populaires	Épargnes des institutions financières	Dépôts d'épargnes des banques à charte	Total de certains actifs liquides
1947.....	17	9	12	2.5
1948.....	14	9	9	1.4
1949.....	11	8.8	10	.9
1950.....	9	6.9	1.7	1.8
1951.....	15	6.3	3.0	.3
1952.....	18	10	6.3	5.5
1953.....	15	8	3.5	5.3

Une dernière vérification s'impose. Il s'agit de voir si l'expansion des caisses que nous avons trouvée au tableau IV ne serait pas seulement le produit d'un artifice statistique. Un indice vaut toujours ce que vaut l'année de base. Or les caisses populaires étant peu répandues en 1940, les augmentations des années subséquentes pourraient être surestimées. Le calcul des variations annuelles écarte ce danger et le tableau VI établit clairement que l'expansion des caisses est beaucoup plus rapide que celle des banques à charte et des institutions d'épargnes tout au cours de la période. De même, on observe que l'épargne dans les caisses croît plus rapidement que l'ensemble des actifs liquides du secteur personnel.

\* \* \*

L'importance des opérations de crédit des caisses populaires doit être établie par comparaison avec les opérations de crédit similaire des autres institutions prêteuses au Canada. Les caisses populaires sont engagées dans le prêt hypothécaire et dans le prêt personnel.

Les caisses populaires contribuent à environ 7 p.c. des prêts hypothécaires totaux au Canada. En 1953, elles avaient 145 millions de dollars engagés dans des prêts; les compagnies de fiducie avaient 148 millions et les compagnies de prêts, 351 millions. La majeure partie des prêts hypothécaires provenaient cependant des compagnies d'assurance pour une somme de 1,402 millions de dollars, soit 66 p.c. de la somme totale.

1. D. J. R. Humphreys, op. cit.

Tableau VII

Prêts hypothécaires en cours, par genre d'institutions prêteuses, Canada 1946-1953<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	1946		1953		
	Valeur	p.c. du total	Valeur	p.c. du total	indice 1946=100
Compagnies d'assurance.....	371	58	1,402	66	377
"  de prêts.....	152	23	351	17	230
"  de fiducie.....	70	11	148	7	210
Caisses populaires.....	30 <sup>2</sup>	5	145	7	483
Autres <sup>3</sup> .....	19	3	33	3	173
Total des prêts hypothécaires en cours.....	642	100	2,079	100	323

De nouveau, les tendances de développement indiquent que les caisses populaires prennent une part croissante du marché. En 1953, les prêts en instance des caisses représentaient 7 p.c. (plutôt que 5 p.c. en 1946) des prêts hypothécaires totaux. Cette expansion est plus significative encore en termes relatifs. Les prêts hypothécaires des caisses ont été multipliés par 5 entre 1946 et 1953, tandis que ceux des compagnies d'assurance l'ont été par 3.7, ceux des compagnies de prêts par 2.3, ceux des compagnies de fiducie par 2.1; ceux des autres institutions par 1.7. Enfin, les prêts hypothécaires totaux ont augmenté de 3.2 fois.

Quatre-vingt-dix p.c. des prêts hypothécaires des caisses populaires sont faits dans la province de Québec. Il s'ensuit que les caisses sont relativement beaucoup plus importante dans le Québec que dans le Canada en général.

En 1953, 59 p.c. du nombre des prêts hypothécaires dans le Québec proviennent des caisses populaires. Mais comme ces prêts sont en général moins élevés que ceux des autres institutions prêteuses, leur valeur s'élève à 28.5 p.c. de la valeur totale. Les données sont plus difficiles à obtenir pour les années antérieures,

1. Prêts hypothécaires au Canada; Caisses populaires au Canada.

2. Estimé.

3. Sociétés fraternelles, sociétés de secours mutuels, banques d'épargne du Québec.

Tableau VIII

Prêts hypothécaires consentis par les caisses populaires  
dans la province de Québec<sup>1</sup>

	1950		1953	
	Nombre de prêts	Valeur (en millions de dollars)	Nombre de prêts	Valeur (en millions de dollars)
Prêts de toutes les institutions prêteuses <sup>2</sup> .....	11,453	106.5	9,447	122.4
Prêts des caisses.....	10,860	30.1	13,504	48.9
Total des prêts hypothécaires.....	22,313	136.6	22,951	171.2
Part des caisses en p.c.....	43	22	59	28.5

mais on voit sur le tableau VIII que la part des caisses s'est accrue sensiblement depuis 1950.

Les prêts hypothécaires des caisses sont classifiés par genre et par province. Le tableau IX offre des recoupements intéressants.

Tableau IX

Prêts hypothécaires des caisses dans le Québec, classifiés  
par genre, en p.c. du total de chaque catégorie, 1953<sup>3</sup>

	Nombre de prêts	Valeur
Construction domiciliaire.....	94.0	92.0
Construction nouvelle.....	34.6	44.0
Logements unifamiliaux.....	31.0	35.0

On savait déjà que les caisses prêtaient fort peu pour la construction industrielle. En 1953, ces prêts forment seulement 8 p.c. des prêts totaux. Par contre, on ignorait généralement la proportion des prêts hypothécaires qui portait sur les habitations nouvelles. Cette proportion est de 44 p.c. de la valeur des prêts. C'est dire que les caisses prêtent davantage pour la réparation ou l'achat de maisons déjà existantes. Enfin le 1/3 des prêts sert à l'achat ou à la construction de logements unifamiliaux et les 2/3, à des logements multiples.

1. Prêts hypothécaires au Canada, 1950, 1953.

2. Les institutions prêteuses sont désignées dans les tableaux précédents.

3. Prêts hypothécaires au Canada, 1953, p. 63.

Une vue synthétique de la participation des caisses populaires au financement de la construction de maisons neuves nous est donnée au tableau X.

Tableau X

**Nombre de logements commencés dans la province de Québec, selon la principale source de financement, 1954<sup>1</sup>**

	Nombre de logements	p.c. du total
Aide du gouvernement Fédéral. . . . .	7,908	25.4
Prêts conventionnels des institutions prêteuses. . . . .	8,373	26.9
Caisses populaires. . . . .	5,068	16.3
Fonds des propriétaires et emprunts personnels. . . . .	9,790	31.4
	<hr/> 31,139	<hr/> 100

En 1954, on a commencé la construction de 31,139 logements dans la province de Québec. De ce nombre, 5,068 furent construits avec l'aide des caisses populaires, soit une proportion de 16.3 p.c. De leur côté, le gouvernement et les autres institutions financières (y compris les banques à charte depuis 1954) ont contribué à la construction de la moitié de ces logements, les propriétaires pourvoyant eux-mêmes au financement des 10,000 autres logements. Si on ne tient compte que des logements qui furent construits grâce à des emprunts institutionnels ou gouvernementaux, la part des caisses s'élève à 24 p.c. des logements totaux dans le Québec.

On ne dispose pas de statistiques précises sur les taux d'intérêt dans les caisses populaires. Mais on sait qu'en général ces taux sont d'une inélasticité à peu près absolue. Alors que les taux des prêts hypothécaires ont monté régulièrement depuis 1950 (y compris les prêts garantis par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement) ceux des caisses sont demeurés stables au niveau approximatif de 6 p.c. C'est peut-être là une raison pour laquelle la demande d'emprunts dans les caisses excède presque partout les fonds disponibles.

En plus du crédit hypothécaire, les caisses populaires font du crédit personnel sur signature d'un billet (avec généralement la signature d'un endosseur). Ce crédit des caisses doit se comparer à la somme du crédit au consommateur en cours au Canada. À l'échelle nationale, les caisses contribuent à 8 p.c. du crédit au consommateur. À l'échelle de la Province, elles n'exercent pas une

1. Prêts hypothécaires au Canada, 1954.

influence plus grande dans ce secteur parce que les caisses québécoises semblent concentrer leurs capitaux dans l'habitation plutôt que dans le prêt personnel.

Tableau XI

Crédit au consommateur en cours, fin d'année 1953<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

Marchands détaillants.....	623
Compagnies de prêts <sup>2</sup> .....	520
Banques à charte <sup>3</sup> .....	308
Compagnies de petits prêts et prêteurs licenciés..	120
Caisses populaires.....	139
Total.....	1,710

En 1954, la proportion des caisses dans le crédit au consommateur s'est élevée à 9 p.c., mais depuis 1950, cette proportion a été à peu près constanté entre 7 et 8 p.c.

Le tableau XI indique que les prêts en cours dans les caisses sont supérieurs à ceux des compagnies de petits prêts et des prêteurs licenciés. Mais ces chiffres prêtent à équivoque. Les prêts consentis au cours d'une année sont inférieurs aux prêts en cours à la fin de chaque année dans les caisses et ils sont supérieurs aux prêts en cours dans les compagnies de petits prêts. Cela doit être dû à ce que les prêts personnels sont à plus long terme dans les caisses que dans les compagnies prêteuses. Les remboursements étant plus élevés chez celles-ci, les balances sont réduites. À titre d'exemple, disons qu'en 1954, les balances impayées (prêts en cours) chez Household Finance Corporation of Canada s'élevaient à 55 millions de dollars. Mais les prêts de l'année se sont en fait élevés à 120 millions.

\* \* \*

Avant de terminer ce tableau des caisses populaires, nous voudrions ajouter une remarque sur leur liquidité et sur leur politique de prêts.

Le tableau XII présente les faits en ce qui concerne la liquidité et nous comparons les caisses à ce sujet aux banques à charte.

1. *Statistical Summary of the Bank of Canada, Financial Supplement, 1955, p. 59.*

2. Surtout pour l'achat d'automobiles. Prêts au-dessus de 500 dollars.

3. Prêts personnels pour motifs non commerciaux.

Tableau XII

Répartition de l'actif dans les caisses Desjardins  
et les banques à charte, 1955<sup>1</sup>

	Caisses populaires <sup>2</sup>		Banques à charte	
	Valeur (en millions de dollars)	p.c. du total	Valeur (en millions de dollars)	p.c. du total
En caisse.....	664	16.3	1,167	9.1
Placements.....	129.2	31.8	4,363	34.4
Prêts.....	197.4	48.6	5,782	45.5
Autres.....	12.7	3.3	490	11.0
	405.8	100	12,702	100

Contrairement à une opinion assez répandue, les caisses ne pratiquent pas une politique de liquidité plus restrictive que les banques à charte et elles sont loin de stériliser les dépôts qu'elles reçoivent. En réalité, les caisses prêtent une proportion plus élevée de leurs actifs que les banques: les caisses ont prêté 48.6 p.c. de leur actif en 1955 et les banques, 45.5 p.c. C'est l'encaisse seule qui est relativement plus grande que dans les banques à charte. Et cela s'explique aisément du fait que les caisses sont des unités plus petites et plus nombreuses.

On peut observer en outre que les caisses ont un actif moins liquide, encore que ces chiffres ne le laissent paraître. En effet, la majeure partie des prêts des caisses sont des prêts hypothécaires, comme nous l'avons vu, et ces prêts sont à beaucoup plus long terme que les prêts courants des banques à charte. À la vérité, on verrait mal une banque engager le tiers ou la moitié de son actif dans des prêts de 5 à 10 ans. Or, c'est la situation présente dans les caisses populaires.

Le tableau XIII établit une comparaison entre les caisses populaires du Québec et les *Credit Unions* de l'Ontario.

L'intérêt de cette comparaison réside dans la différence de politique quant à la nature des prêts entre les caisses populaires du Québec et celles de l'Ontario. Les caisses du Québec font

1. Service Statistique de la Fédération de Lévis; Sommaire Statistique de la Banque du Canada.  
2. Caisses affiliées à la Fédération de Lévis.

Tableau XIII

Nature des prêts en cours dans les caisses de  
Québec et de l'Ontario, 1953

	Ontario		Québec	
	Valeur (en millions de dollars)	p.c. du total	Valeur (en millions de dollars)	p.c. du total
Prêts hypothécaires.....	9.3	19.5	132.4	79.6
Prêts personnels.....	38.3	80.5	34.1	20.4
	47.6	100	166.5	100

80 p.c. de leurs prêts dans le crédit hypothécaire, tandis que celles de l'Ontario concentrent 80 p.c. de leurs prêts dans le crédit personnel. La conséquence la plus importante de la politique des caisses ontariennes est d'accroître la liquidité, grâce à des prêts à plus court terme. Aussi ces caisses se permettent-elles de prêter jusqu'à 75 p.c. de leur actif, tandis que celles du Québec doivent (en stricte prudence) se limiter à un maximum de 50 p.c.

Cet article avait pour objet de présenter quelques faits élémentaires à propos des caisses populaires et constitue un effort de déblaiement des interprétations mythiques qu'on donne du mouvement des caisses populaires. Il est à espérer qu'une fois ces faits connus, on pourra édifier des interprétations plus réalistes du rôle des caisses populaires, comme aussi de l'épargne et de l'investissement chez les Canadiens français.

André RAYNAULD,  
professeur à la Faculté des Sciences  
sociales (Montréal).